

Trésons naturels.

Le sentier est riche en éléments paysagers : on y découvre le milieu forestier d'Hardelot, le milieu humide (avec le Marais de Condette, Réserve Naturelle Régionale), le milieu dunaire d'Ecault.

Il permet de mêler la découverte des villages de campagne, à celle des stations balnéaires.



- 1. Écureuil
- 2. Ballots de paille Hesdigneul
- 3. Pigeonnier Neufchâtel-Hardelot.

Pour la petite histoire

Aujourd'hui Centre franco-britannique de l'Entente Cordiale, le château fut érigé au XIIème siècle puis transformé au XIIIème siècle par Philippe Hurepel.

L'histoire du château connaît un réel changement en 1858, lorsque John Whitley en fait l'acquisition avec les 400 hectares avoisinants. Avec ces derniers, il créera la station touristique d'Hardelot.

À Condette, vous passerez devant la maison où vécu l'un des plus grand romancier de l'époque victorienne, Charles Dickens.

Château d'Hardelot: 1, rue de la Source - 62360 Condette Tél.: 00 33(0)3.21.21.73.65 www.chateau-hardelot.fr



Commune de départ : Condette

Stationnement et accès au sentier :

Parking au Château d'Hardelot à Condette 1 Parking face à la poste de Condette Parking en forêt d'Hardelot (D119)

Coordonnées GPS:

Latitude: 645553 - Longitude: 1.6118269

Infos pratiques:

Communauté d'agglomération du Boulonnais

1, boulevard du bassin Napoléon - BP 755 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex

Tél.: 00 33(0)3.21.10.36.30 www.tourisme-boulonnais.fr/balade















Descriptif du parcours

Départ du parking du château d'Hardelot, à Condette.

- 1 Quitter le parking en passant entre les deux colonnes et prendre la rue sur la gauche. Après 350 m, tourner à droite pour entrer dans la forêt d'Ecault.
- 2 Après la chicane en bois, continuer tout droit vers le chemin des juifs, après 500 m tourner à droite pour quitter le
- 3 Continuer sur ce chemin sablonneux, à droite puis à gauche iusqu'au parking ONF (900 m) et juste avant ce dernier, tourner à droite pour rejoindre la piste équestre.
- 4 Longer un grillage sur la gauche (600 m). Arriver sur la rue de la Bergerie.
- 5 Prendre en face entre les pâtures pour chevaux et suivre entre les haies. Passer devant la maison de Charles Dickens. Au croisement suivant, tourner à gauche pour rejoindre les terrains de tennis de l'allée Bellevue. Prendre en face le sentier du Camps Louis et, au croisement, traverser la chaussée pour prendre le petit sentier en gravier (en face), pour rejoindre la rue de Verdun.
- **6** Traverser et continuer tout droit jusqu'au parking face à la poste (400 m). Traverser la rue de la Marne en direction de l'église et emprunter le premier chemin à gauche « chemin Napoléon » sur 600 m.
- En arrivant à la D940, tourner à droite et suivre la piste cyclable sur 100 m. Traverser la

route et prendre le chemin herbeux sur 820 m.

- **3** À sa sortie, prendre à droite et longer le chemin jusqu'au croisement. Prendre à gauche la route d'Hesdigneul (D240).
- 2 Au croisement, prendre à droite vers le hameau d'Ecames. Suivre la rue Michel de Boncourt iusqu'à la forêt d'Hardelot (900 m). Rentrer dans la forêt et suivre le balisage peinture sur les arbres.
- 10 Arrivé à la route forestière de la Carrière de Boulogne, prendre le layon (sentier de chasse) et suivre le chemin forestier pour rejoindre la D940 (700 m).
- 11 Traverser la D940 pour rejoindre le chemin Marette 180 m à droite. Suivre ce chemin sur 1300 m puis prendre à droite un autre chemin forestier (800 m). Couper ensuite une allée goudronnée, traverser la D119 et continuer dans les bois (750 m).
- 12 Arrivé à proximité de la D113, tourner à gauche puis passer près d'une zone de pique-nique pour rejoindre la départementale (900 m). Suivre celle-ci jusqu'au rond-point et à ce dernier, tourner à droite et longer le centre équestre. Continuer tout droit (450 m) jusqu'aux étangs et suivre ensuite le chemin qui mène au Château d'Hardelot, à Condette. puis au parking de départ.



Balisage:

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Continuité d'itinéraire Mauvaise direction



Changement de direction

Équipement nécessaire : Chaussures de marche et jumelles.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...), suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.

SERVICES DE PROXIMITÉ:



• Syndicat d'Initiative / Mairie de Condette 28, rue de la Marne Tél.: 00 33(0)3.21.32.88.88

• Office de tourisme d'Hardelot 476, avenue François 1er - Hardelot Tél.: 00 33(0)3.21.83.51.02 - www.hardelot-tourisme.com

Commerces dans le centre.

